

Santé **Hôpital** : un service de rééducation remis en cause

MIDI-LIBRE

18 décembre 2009

LES FAITS

→ **L'agence régionale d'hospitalisation souhaite que l'unité qui prend en charge les victimes d'affections cardio-vasculaires cesse son activité**

Le syndicat FO monte au créneau. En cause, la menace qui plane autour d'une unité qui, selon Patrick Jean, syndicaliste à l'hôpital de Sète, « est performante, avec des listes d'attente et dont les médecins souhaitaient l'extension ».

Les médecins, peut-être, mais pas l'agence régionale d'hospitalisation (ARH) qui vient de refuser à la direction de l'établissement l'autorisation d'activité.

En clair, la prise en charge des malades coronariens ne sera plus possible à Sète, mais seulement à Perpignan ou à Nîmes : « *Le syndicat Force ouvrière s'indigne de l'attitude de cette tutelle qui*

ne mesure pas le caractère indispensable pour ce type de prise en charge, d'être soigné au plus près de son lieu de vie ».

Le conseil d'administration de l'hôpital se réunissait hier soir et nul doute que cette mesure était au centre des conversations. Car il est possible d'effectuer une nouvelle demande. Sauf qu'il y a des chances qu'elle soit de nouveau rejetée.

Avant que le syndicat FO ne mette « *tout en œuvre afin qu'un nouveau mauvais coup ne soit porté à l'hôpital* », une lettre commune aux établissements régionaux (CHU Montpellier, Béziers, Sète, Nîmes) pourrait faire pression sur cette agence régionale d'hospitalisation, chargée notamment d'appliquer les mesures nationales.

Les affections cardio-vasculaires touchent également les hommes politiques. A l'hôpital de Sète, on espère qu'ils s'en souviendront... ●

Yohan DOUCET
ydoucet@midilibre.com

Hôpital Menace sur un service de rééducation : rien n'est fait

MIDI LIBRE

6 janvier 2010

Le 17 décembre, le syndicat FO du centre hospitalier du Bassin de Thau s'indignait de la décision de l'Agence régionale d'hospitalisation de ne plus autoriser l'hôpital à « *prendre en charge la rééducation des malades ayant été victimes d'affections cardio-vasculaires* » (Lire *Midi Libre* du 18 décembre). Le conseil d'adminis-

tration de l'établissement a depuis réitéré sa demande de poursuite d'activité mais, selon Patrick Jean, syndicaliste FO, « *sans trop d'espoir* ».

François Liberti, conseiller général et ancien maire de Sète, est même intervenu par courrier auprès des instances compétentes pour que ce service soit conservé. Le directeur

du centre hospitalier, Jean-Marie Bolliet, n'a lui pas souhaité réagir à cette annonce. On se doute qu'il travaille à défendre les intérêts sétois sur le sujet. En tout état de cause, quelle que soit la décision finale, il faudra patienter au moins jusqu'à la fin du premier trimestre 2010. ●

Y.D.